

# Le travail syndical

À la date où ces lignes sont écrites, 29 juin, on ignore encore comment se termineront les négociations engagées depuis plusieurs semaines.

Sur le plan du métier, une rencontre avec la DPATE, programmée pour la mi-juillet vise à conclure, dans l'esprit de Madame Gille, sur l'évaluation et la formation. Il faudra bien que dans le domaine de l'évaluation, les propositions soient plus près de celles qui ont été émises en mai que de ce fameux document adressé aux recteurs pour examen et qui nous a amenés à refuser de participer à une réunion le 23 juin. Sur la formation, des propositions nouvelles devraient nous être faites. Attendre et voir...

Sur les autres aspects de la stature et du métier, nous avons demandé et obtenu du nouveau directeur de la DESCO, de bien vouloir finaliser maintenant les points sur lesquels nous étions en accord (CA, Commission permanente, Conseil pédagogique, etc.) et d'ouvrir sans tarder les discussions sur le classement des établissements (barème basé sur les effectifs avec un surclassement possible pour des critères qualitatifs).

Pour ce qui concerne les carrières, le SNPDEN constate les avancées substantielles que constituent le nouveau classement des établissements qui correspond exactement à nos demandes d'après congrès, l'instauration d'un corps unique à trois classes, étape nécessaire mais non ultime, mais regrette aussi un pyramidage insuffisant en 1<sup>o</sup> et 2<sup>o</sup> classes ainsi que des propositions encore éloignées des nôtres pour ce qui concerne les éléments accessoires du traitement (BI, NBI, indemnités). Autrement dit, l'esprit y est, l'enveloppe doit être plus importante...

Il faut rappeler avec netteté que pour le SNPDEN la négociation forme un tout. C'est bien de la stature et du statut qu'il s'agit, du métier et de la carrière.

Nous avons donc demandé au directeur de cabinet du ministre de faire passer maintenant la négociation au plus haut niveau ; il s'agit d'acter - ou non - les résultats de ce long travail avant de les soumettre aux instances du syndicat.

Monsieur FORESTIER nous a donné son accord pour une séance après le 4 juillet ; nous en sommes satisfaits. Il connaît le niveau de nos demandes et nous espérons constater de nouveaux progrès.

Quant au SPDLIC, il découvre à chaque étape, le sens et les acquis de la négociation pour les reprendre à son compte, pratiquant ainsi une attitude de coucou peu honorable. En dépit des jérémiades et vociférations de notre concurrent, de son agression permanente à l'égard de notre syndicat et de ses dirigeants, le SNPDEN, fort de l'appui de ses mandants et de toute la profession, continuera à agir selon leurs désirs et leurs attentes.

Bon repos à tous.



**Jean Jacques ROMERO**

## Éditorial

3

4

Agenda  
Décisions du BN

## Actualités

5

7

Rapport du médiateur  
Le mouvement  
2000  
Déménagement

## Dossier :

Mutations chefs

15

Mutation adjoints

64

On a lu  
Questions  
réponses

Babor,  
nos peines

67

## Index des annonceurs

INCB	2
ALISE	68

SNPDEN : 21 rue Béranget, 75003 Paris  
Téléphone : 01 49 96 66 66 Fax : 01 49 96 66 69  
Directeur de la Publication : Jean-Jacques Romero  
Rédacteur en chef : Jean-Claude Guimard  
Rédacteur en chef adjoint : Marcel Jacquemard  
Secrétaire de rédaction : Joëlle Torres  
Conception : CIE/Lawrence Bitterly, Paris, Johannes Müller  
Réalisation : Johannes Müller  
Publicité : Espace M • 04 92 38 15 55  
Chef de Publicité : Fabrice Mauro  
Impression : Imprimerie SIC, 5/7 rue Claude Chappé 77 400  
Lagny - Tel : 01 64 12 17 17  
Direction - ISSN 6-5 294  
Commission paritaire de publications  
et agence de presse  
1798 D 73 S du 11 mars 1993  
Direction n° 80  
Mis sous presse le 2 juillet 2000  
Abonnements : 240,00 F/35 € (10 numéros)  
Prix du numéro : 25,00 F / 8 €